

Soutien au DOAJ – Campagne d’adhésion 2023

Dans le cadre de son action de soutien au libre accès à l’information scientifique et à toute initiative destinée à amplifier son développement, Couperin encourage et facilite l’adhésion au [DOAJ](#).

Depuis sa création en 2003, le DOAJ assure au profit des bibliothèques académiques et de recherche ainsi que de la communauté des chercheurs un travail irremplaçable de repérage, signalement et évaluation des revues en open access. Le DOAJ travaille également avec les éditeurs afin de permettre la création de revues en open access conformes aux bonnes pratiques et critères de qualité établis et publiés par le DOAJ. Il est fondamental que le DOAJ puisse poursuivre ce travail en toute indépendance.

Voici quelques réalisations de 2022 :

- Le DOAJ continue de croître en même temps que l’augmentation du nombre de revues en libre accès. En 2022, il a enregistré près de 10 000 titres et ajouté 2014 titres à l’index (dont 33 provenant d’éditeurs français). Tous ces titres sont soumis à un processus d’évaluation manuel et rigoureux, ce qui garantit que seules les revues de qualité et de confiance sont ajoutées à l’index.
- Le DOAJ travaille à l’amélioration de la visibilité des revues françaises en libre accès dans le cadre du projet [Mir@bel](#) en contribuant à leur indexation dans le DOAJ.
- Le DOAJ est partenaire de deux projets Horizon Europe visant à améliorer la viabilité et la durabilité des éditeurs institutionnels et diamant en libre accès, [DIAMAS](#) et [CRAFT-OA](#).

Le financement du DOAJ est principalement assuré par les contributions d’établissements. La France peut encore accroître son soutien à cette association.

Afin de faciliter ce soutien financier, Couperin a négocié pour ses membres des tarifs d’adhésion revus à la baisse.

Taille de l’établissement	Cotisation DOAJ	
Soutien basique petit établissement	289 €	Pour rappel : le tarif 2023 non négocié s’élève à 413 € pour un petit établissement et à 825 € pour un gros établissement pour un soutien basique.
Soutien basique petit établissement. Engagement de 3 ans. Paiement à l’avance	736 €	
Soutien plus fort petit établissement	1155 €	
Soutien plus fort petit établissement. Engagement de 3 ans. Paiement à l’avance	2945 €	
Soutien basique gros établissement	578 €	
Soutien basique gros établissement. Engagement de 3 ans. Paiement à l’avance	1473 €	
Soutien plus fort gros établissement	2310 €	
Soutien plus fort gros établissement. Engagement de 3 ans. Paiement à l’avance	5891 €	

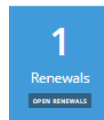
Suite à la campagne d'adhésion 2022, une soixantaine de membres de Couperin, sur un total de 283, ont choisi de soutenir le DOAJ. Afin de contribuer encore davantage au développement du libre accès, nous vous invitons à adhérer massivement au DOAJ en 2023.

Pour information, voici le workflow prévu pour l'envoi des factures par Couperin au nom du DOAJ via Consortia Manager :

Pour les établissements adhérents l'année précédente qui souhaitent reconduire leur adhésion en 2023 :

- Connectez-vous sur <https://consortiamanager.com/>

- Cliquez sur "Open Renewals" depuis votre tableau de bord.



- Cliquez sur le caddie « Add product to basket » (1), sélectionnez le type de soutien choisi (2) et finalisez votre choix en cliquant sur le bouton « Confirm » (3).

Renewal subscriptions									
Adhésions - DOAJ 2022									
Product	Subscription period	Deadline	List price	Last year price	Price change	Price	Notes	Actions	
DOAJ	01/01/2022 - 31/12/2022	31/12/2023	—	289,00 EUR	-	options			

ORDERING OPTIONS

Price tier: 1 to 999999 FTE

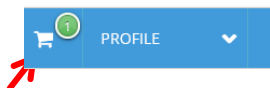
Subscription options	Soutien basique petit étab.	Soutien basique petit étab. 3 ans	Soutien plus fort petit étab.	Soutien plus fort petit étab. 3 ans	Soutien basique gros étab.	Soutien basique gros étab. 3 ans	Sot plus
Price	289,00	736,00	1.155,00	2.945,00	578,00	1.473,00	2.31
	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	

3 CONFIRM

Renewal subscriptions									
Adhésions - DOAJ 2022									
Product	Subscription period	Deadline	List price	Last year price	Price change	Price	Notes	Actions	
DOAJ	01/01/2022 - 31/12/2022	31/12/2023	—	289,00 EUR	-	options			

Vous avez désormais une coche dans « Actions » et un 1 apparait dans votre panier

- Cliquez sur le panier



- Cochez la case DOAJ.

SHOPPING BASKET

[PRINT SELECTED](#)[VIEW RENEWALS](#)[REMOVE ALL](#)

Subscriptions for [Etablissement test](#) that are pending approval

1 pending subscription

Agreement / Subscription name	Start	End	REF	Billing options	Options	Price	
Couperin.org - Adhésions - DOAJ							
DOAJ	1 Jan 2022	31 Dec 2022	Edit	, 14 Place Couperin, 310..		1.155,00 EUR	<input checked="" type="checkbox"/>
Deadline: 31 Dec 2023							
						1.155,00 EUR	

- Pour récupérer un devis, cliquez sur "Print selected".
- Finalisez votre demande d'adhésion en renseignant votre numéro de bon de commande dans la partie "REF" en cliquant sur "Edit" et validez (✓).

SHOPPING BASKET

[PRINT SELECTED](#)[VIEW RENEWALS](#)[REMOVE ALL](#)

Subscriptions for [Etablissement test](#) that are pending approval

1 pending subscription

Agreement / Subscription name	Start	Update reference	tions	Options	Price	
Couperin.org - Adhésions - DOAJ						
DOAJ		<input type="text" value="125487986"/> <input checked="" type="button" value="✓"/> <input type="button" value="✕"/>				<input checked="" type="checkbox"/>
This value will not be rolled over next year						
Deadline: 31 Dec 2023						
						1.155,00 EUR

J'ai bien renseigné le champ REF avec le numéro de bon de commande (si cela est nécessaire)

[PLACE ORDERS](#)[UPLOAD A FILE \(OPTIONAL\)](#)

- Vous pouvez également joindre le bon de commande si vous le souhaitez en utilisant la fonction "Upload a file".
- Avant de finaliser votre demande, vous devez confirmer que vous avez bien renseigné le n° de bon de commande en cochant la case ci-dessous :

J'ai bien renseigné le champ REF avec le numéro de bon de commande (si cela est nécessaire)

[PLACE ORDERS](#)[UPLOAD A FILE \(OPTIONAL\)](#)

- Terminez la procédure en cliquant sur le bouton "Place orders" qui ne s'activera qu'une fois la case ci-dessus cochée (si vous n'avez pas de n° de bon de commande à renseigner, vous devez tout de même cocher cette case).
- Si la facture est conforme :
 - Couperin envoie la facture par mail aux établissements

- Couperin dépose la facture sur Chorus pour les établissements qui utilisent ce service
- Échéance : 30 jours après réception de la facture
- Relance par mail 15 jours avant l'échéance

Pour les établissements non adhérents l'année précédente qui souhaitent adhérer :

Se connecter sur Consortia Manager et créer un ticket d'assistance à partir de l'onglet More > Support tickets > catégorie « Adhésion DOAJ », sous-catégorie « Demande de nouvelle adhésion ».

Une procédure spécifique sera envoyée aux nouveaux établissements qui souhaitent adhérer pour la première fois.

Pour les anciens adhérents qui ne souhaitent plus adhérer :

Se connecter sur Consortia Manager et créer un ticket d'assistance à partir de l'onglet More > Support tickets > catégorie « Adhésion DOAJ », sous-catégorie « Demande de fin d'adhésion »

En cas de difficulté, veuillez contacter comanteam@couperin.org

Pour toutes questions relatives à la facturation, contactez servicefacturier@couperin.org

NB : Les établissements choisissent eux-mêmes le tarif auquel ils veulent adhérer. La date limite de paiement de la facture pour le DOAJ est fixée au 1^{er} décembre 2023.